

que, est un des plus beaux ornemens de l'île. On y cultive avec succès le raisin, les figes et les oranges dans les vallées près de la mer. C'est là aussi que croissent les bananes et d'autres productions des climats chauds. Les bœufs et les moutons d'origine anglaise y ont bien réussi; mais on n'en élève pas assez pour que la viande soit abondante dans l'île; elle y est fort chère, ainsi que la volaille, et d'autres provisions que l'on tire du Cap de Bonne-Espérance.

L'île de Sainte-Hélène ne forme qu'une paroisse. Elle est divisée en trois districts, et il y a une église dans la ville, et une dans la campagne. De grands travaux ont été faits pour la demeure du prisonnier et de sa suite; en sorte qu'on pourrait dire qu'il a une prison superbe, si jamais il pouvait y avoir une belle prison¹. L'île de Sainte-Hélène avait été donnée à perpétuité à la compagnie anglaise des Indes. Elle a été rachetée pour le temps nécessaire, afin d'en faire l'emploi actuel. Il y a un gouverneur, un sous-gouverneur et un conseil; mais l'importance de cette île aujourd'hui en a fait remettre toute la police entre les mains du gouverneur².

¹ Bonaparte fut conduit à Sainte-Hélène sur un vaisseau de ligne le *Northumberland*, suivi des bâtimens le *Veimouth*, la *Havanah*, le *Redpole*, la *Zénobie*, l'*Icarus*, sous le commandement du contre-amiral Georges Cockburn. La flotte sortit du canal le 11 août 1815, et arriva à Sainte-Hélène le 15 octobre. Bonaparte débarqua le 18; l'on tira trois coups de canon lorsqu'il mit pied à terre.

² Nous avons épargné à nos lecteurs tout ce que les écrivains de

L'île de l'Ascension, située et comme perdue au milieu de l'Océan atlantique, qui était, disait-on, dépourvue d'eau, et dont on n'approchait que pour y prendre des tortues, est devenue un établissement anglais important. En 1817, des bâtimens chargés de matériaux de construction sont partis des ports d'Angleterre pour l'île de l'Ascension. De l'artillerie, des soldats, quelques déportés et des femmes ont suivi ces premières expéditions. L'île a pris depuis un accroissement considérable; plusieurs navires venant d'Asie préfèrent cette station à celle de Sainte-Hélène, où les mouvemens du commerce sont nécessairement entravés par les dispositions qu'exige la nouvelle police de l'île.

S'il fallait en croire un écrivain que nous citons souvent, et dont l'ouvrage indique un patriotisme éclairé, quoique mêlé d'un peu de prévention contre l'Angleterre, M. Beaumont de Brivasac, les Anglais, en s'emparant de l'Ascension comme de Tristan d'Acunha, sous prétexte de veiller à la sûreté de Napoléon, n'auraient eu d'autres vues que de prévenir les Américains, qui avaient témoigné l'intention de s'y établir. Loin de s'en inquiéter, le monde commerçant, préoccupé d'une autre crainte, en a été satisfait. « Le véritable objet du cabinet britannique, ajoute l'auteur, n'a été de-

parti, ou plutôt de mensonge, se sont permis en parlant de Sainte-Hélène. On trouve renfermées dans cette sentence: *Discite justitiam moniti*, toutes les réflexions que pourrait faire naître la captivité du prisonnier.

viné que par quelques hommes intelligens ; mais ils se sont tus. »

L'île Rodrigue, les Séchelles et l'Île-de-France, aujourd'hui île Maurice, que les Anglais ont acquises dans la mer des Indes, sont d'une plus grande importance¹.

L'île Rodrigue est à cent lieues à l'est de l'Île-de-France ; son étendue est de sept lieues sur deux de large. Elle est environnée d'un banc fort poissonneux, mais où se trouvent deux chêneaux qui permettent aux petits bâtimens de s'approcher de la côte ; le fond du sol n'est qu'un rocher de pierre calcaire couvert d'une couche plus ou moins épaisse de terre fertile : les tortues y sont en grande abondance.

Les Français y tenaient un poste militaire pour la garde de l'île. Depuis que les Anglais en sont maîtres, ils y ont établi des cultures ; mais le principal objet qu'ils ont eu en vue en s'emparant a été de se fortifier dans cette partie de l'Océan indien pour y protéger leur navigation. Les Séchelles ont une plus grande valeur territoriale, et contribuent au même but. Comme elles sont peu connues, nous en donnerons une idée plus détaillée.

L'archipel qui les compose a pris son nom de Moreau de Séchelles, officier supérieur au service de la compagnie des Indes de France, à l'époque où l'on en fit la découverte. La principale se

¹ L'article 8 du traité du 30 mai 1814 leur confirme la possession de ces îles, dont ils s'étaient emparés pendant la guerre.

nomme *Mahé*, parce que de petits bâtimens envoyés par M. Mahé de La Bourdonnais, gouverneur de l'Île-de-France, y abordèrent pour la première fois en 1742¹.

L'archipel réunit une douzaine de petites îles, et un plus grand nombre d'îlots et de rochers, éparpillés sur un banc de corail et de sable qui s'étend du sud-est au nord-ouest, sur un espace de soixante-dix lieues.

Trois îles de celles qui composent l'archipel des Séchelles sont seules habitées, Mahé, Praslin et Ladigue.

Le hâvre de Mahé est excellent, et l'on y est parfaitement à l'abri du vent. Cette île est la plus peuplée et la mieux cultivée ; elle a cinq à six lieues de longueur sur une largeur d'une lieue et demie. Elle n'a qu'un seul village, qui est la résidence du commandant. On y compte deux

¹ Mahé de La Bourdonnais, dont un descendant siège aujourd'hui au côté droit de la chambre des députés, était né à Saint-Malo, en 1699, d'une famille de négocians. Il fut chargé de bonne heure des affaires de la compagnie des Indes, qu'il servit utilement en augmentant sa fortune. Le roi le nomma en 1741 gouverneur des îles de France et de Bourbon. Les Anglais dominaient dans l'Inde. La Bourdonnais arma une flotte, les attaqua, les bat, met le siège devant Madras, qui se rend en septembre 1746. Les vaincus se rachetèrent moyennant 9,000,000. Les richesses que La Bourdonnais avait acquises lui firent des ennemis plus que sa gloire. On peignit le vainqueur de Madras comme un prévaricateur qui avait exigé une rançon trop faible, et s'était laissé corrompre. En arrivant en France, La Bourdonnais fut mis à la Bastille. Son procès dura trois ans et demi. Une commission du conseil fut chargée de le juger : elle l'acquitta ; il fut mis en liberté et rétabli dans ses honneurs, dont il jouit peu. Il mourut en 1754, âgé de cinquante-cinq ans.

mille six cent quarante-huit âmes, y compris la garnison.

Praslin tire son nom du ministre qui le portait¹ : elle est la seconde du groupe en grandeur et en population. Elle a deux cent soixante-un habitans, y compris le militaire.

Ladigue a reçu son nom du premier vaisseau qui y aborda ; elle n'a que soixante-onze habitans².

Les habitans de cet archipel possédaient à la même époque six bâtimens pontés, le plus considérable de quatre-vingts tonneaux, le plus petit de vingt : ils servent à échanger leurs productions avec les Ile-de-France et de Bourbon, à entretenir quelques relations commerciales avec Madagascar et la côte de Mosambique.

Aujourd'hui Mahé et Praslin fournissent annuellement au commerce trois cent cinquante à quatre cents balles de coton, du poids de trois cents livres chacune. Les habitans ont commencé à planter le café, et ils en récoltent assez pour leur consommation pendant dix-huit mois. Le sol est favorable à la culture du girofle et du cinnamome.

Les fruits et les légumes y sont rares, par la négligence des habitans à se livrer à cette culture. Les bois y sont excellens pour la charpente et les

¹ Il s'agit ici de César Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, qui entra en 1761 au ministère des affaires étrangères ; il s'en retira en 1766 pour passer à celui de la marine, et mourut en 1785.

² Ceci se rapporte à l'année 1819.

bordages de navires ; on y trouve des tortues de mer d'une grosseur prodigieuse, quelques-unes pesant jusqu'à cinq cents livres. Quant aux tortues de terre, très-abondantes dans ces îles autrefois, elles y sont devenues rares par la destruction.

Terminons ces détails par un tableau statistique des Séchelles, que nous tirons, ainsi que les précédens détails, d'une relation imprimée en Angleterre en 1820.

Population, en 1819, des îles Mahé, Praslin et Ladigue.

	Blancs.	De couleur, libres.	Esclaves.
Hommes. . . .	97	18	3,533
Femmes. . . .	59	39	2,533
Garçons. . . .	107	54	
Filles.	77	30	
TOTAUX. . . .	340	141	6,066

TOTAL général de la population, 6,547 individus.

Cultures.

Acres cultivés en vivres.	2,432
en coton.	2,720
en canne à sucre.	220
TOTAL.	5,372

Troupeaux.

Bêtes à cornes.	300
Brebis.	200
Chevres.	150
Porcs.	800
TOTAL.	<u>1,450</u>

Cet état fait assez connaître l'infériorité des cultures dans les Séchelles; aussi n'est-ce pas par ce côté qu'elles intéressent l'Angleterre. L'auteur anglais a soin de nous en instruire. « On ne peut douter, dit-il, que ces îles ne fussent très-importantes pour la France. A l'époque où cette puissance possédait celles de France et de Bourbon, elle y trouvait des facilités pour nuire à notre commerce de l'Inde.... Quant aux avantages que l'Angleterre où l'Île-de-France peuvent retirer aujourd'hui des Séchelles, ils consistent à tenir nos ennemis éloignés de cette dernière possession. »

Les îles de l'Amirauté ou de l'Amirante, qu'on trouve au sud-ouest des Séchelles entre Madagascar et la côte d'Afrique, au nord du canal de Mosambique, et dont les principales sont *Comoro*, *Johanna*, *Moyotte*, *Albreda*, n'ont pas été négligées par les Anglais; ils en tirent diverses subsistances. A s'en rapporter à l'écrivain anglais qui a décrit les Séchelles, les groupes des îles de l'A-

mirauté nourrissent habituellement deux cents bœufs et une centaine de moutons. Les habitans peuvent fournir aux vaisseaux en proportion de cette quantité. Ces îlots ne produisent d'ailleurs aucun graminée ou céréale pour la subsistance, si l'on en excepte le blé d'Inde et le riz, qui suffisent à la consommation des habitans et de leurs esclaves.

La mer, dans ces parages, renferme beaucoup de poissons; mais la rareté du sel ne permet pas que l'on fasse de salaisons: les habitans n'en pêchent donc que la quantité nécessaire à leurs besoins.

Le groupe de ces îles est au reste si mal indiqué sur les cartes, qu'on ne peut sans danger naviguer alentour. On croit que le gouvernement anglais s'est occupé d'en faire faire le relevé: il ne manquera pas, dans ce cas, de les classer tout-à-fait au nombre des possessions britanniques; et qui osera lui en disputer la jouissance?

Nous pourrions, en suivant la direction tracée sur la carte, passer aux possessions anglaises du continent indien, après ce que nous venons de rapporter de celles qui en forment en quelque sorte les avant-postes; mais nous préférons de continuer l'analyse des établissemens insulaires de l'Angleterre dans les deux océans, avant de nous arrêter à ceux de l'Inde, par où nous terminerons le vaste et riche tableau de son empire dans les deux hémisphères.

Sumatra s'offre d'abord : les Hollandais y ont quelques établissemens ; mais les Anglais y ont jeté les fondemens d'une domination qui doit finir par envahir toute l'île.

Sumatra , dont l'étendue est de trois cent soixante-seize lieues de long sur une largeur variable depuis trente jusqu'à quatre-vingt-cinq lieues , n'était connue que sur ses côtes ; aucun Européen n'avait osé s'enfoncer dans l'intérieur, qu'on supposait habité par des nations féroces. Cependant les naturels, qui, depuis un temps immémorial, viennent vendre sur les bords de la mer l'or, le camphre, la casse et d'autres productions du pays, ne justifiaient pas le préjugé qui s'était accrédité contre eux.

Sir Thomas Raffles , gouverneur de Bencoleen , établissement anglais dans l'île, et un de ces Anglais qu'anime un grand zèle pour leur patrie, tira parti de cette observation : il conçut et exécuta le projet d'explorer Sumatra. Il y pénétra jusqu'au centre, et traversa trois fois sous différentes directions les provinces intérieures. Quelle a été sa surprise ! des terres riches, un sol fertile et aussi productif que Java ; presque partout de belles cultures, un air sain, aromatique, vivifiant, de belles montagnes couvertes de forêts et recélant des trésors dans leur sein ; une population nombreuse, sociable, active ; des hommes plus forts, plus courageux, mieux faits que ceux des côtes ; des mœurs douces, hospitalières, sans

doute entretenues par la paix et l'abondance dont ils jouissent dans leur heureuse indépendance.

Sir Raffles n'a pas manqué dans sa traversée de se faire aimer de ces peuples. Il a conclu des traités avec les souverains ou chefs qui les gouvernent ; et depuis ce moment l'Angleterre ne néglige rien pour concentrer, s'il est possible, à Sumatra le commerce de l'archipel indien, dont Java jusqu'à présent avait été presque seule en possession. Les Anglais y multiplient les plantations, y introduisent de nouvelles cultures. Bencoleen et le fort Marlborough ¹ en sont entourés, et les voient s'étendre chaque jour. Un nouvel établissement formé au nord de l'île en 1818 fait de rapides progrès, et voit s'élever de belles plantations d'arbres à épices et d'autres végétaux précieux.

Les Hollandais, qui ont leur établissement à Padang, avec un territoire assez étendu, ne voient qu'avec une extrême jalousie ces entreprises des Anglais : mais le temps n'est plus où les premiers dominaient dans ces mers ; leurs rivaux s'y sont fait aimer par plus d'adresse et d'intelligence dans l'art de gouverner ; la marine britannique d'ailleurs a pris possession de tous les ports occidentaux de l'île, et ne craint point d'en être déposée par celle du roi des Pays-Bas. On ne peut donc révoquer en doute que l'Angleterre comptera sous peu une belle colonie de plus à Sumatra.

¹ Le fort Marlborough donnait à la compagnie des Indes, en 1812, un revenu de 13,755 l. st., et les dépenses allaient à 75,754 liv. sterl.

Cette colonie est déjà digne de tous les soins qu'y apporte le gouvernement ¹.

Ce n'a pas été assez pour les Anglais d'avoir accru leurs domaines et leur puissance à Sumatra, ils ont acquis alentour d'autres possessions.

C'est ainsi qu'en 1819 ils ont acheté l'île de Sincapore, que le sultan de Johore ² leur a vendue. Cette île, outre sa position favorable pour la défense des établissemens de Sumatra, réunit des avantages qui doivent la rendre précieuse. Les Anglais y ont formé une colonie qui prospère. Voici comme en parlait un officier de la marine anglaise dans une lettre datée de Madras, 23 août 1819.

« Les nouveaux colons de Sincapore s'y trouvent bien, et semblent devoir prospérer. Tout annonce que la colonie deviendra florissante. Le hâvre est sûr, accessible à volonté, et situé près de l'île Saint-Jean, de manière à commander le passage du détroit comme Poulou-Pinang en commande l'entrée. L'eau de cette île est excellente. On y respire un air pur, et les indigènes ne connaissent aucune des maladies qui s'attachent aux climats chauds. Le long de la rade s'étend une plaine superbe, dans laquelle nos colons vont donner un libre essor à leur industrie. Lorsque je visitai cette

¹ L'*Histoire philosophique* fait connaître avec détail la topographie de cette île et l'origine de sa découverte. Nous y renvoyons nos lecteurs.

² Ce sultan est un des princes ou chefs de la presqu'île de Malacca, alors tributaire du roi de Siam.

île en 1816, on y voyait à peine trente maisons : maintenant on en bâtit de tous côtés, etc. »

Les Anglais avaient déjà acquis en 1782 la possession de Poulou-Pinang à l'entrée du détroit de Malacca.

Cette île, située en face du royaume de Queda, et qui forme avec la terre ferme une baie assez vaste et à l'abri des vents, fut donnée au capitaine anglais Light, par le souverain de ce petit état : il en avait reçu des services dans des troubles élevés chez lui. Le roi de Queda, pour témoigner sa reconnaissance au capitaine, lui donna sa fille, et pour dot l'île de Poulou-Pinang. Vraisemblablement le prince malais n'avait en vue dans cette alliance que de s'attacher l'Anglais. Mais le capitaine Light, officier au service de la compagnie des Indes, aima mieux céder sa souveraineté et en faire hommage à ses maîtres que de jouer le rôle de vassal du roi de Queda. L'offre du capitaine fut acceptée par eux ; ils prirent possession de l'île, qui est appelée aujourd'hui *île du Prince de Galles*.

Ce poste est devenu d'autant plus précieux pour les Anglais, qu'il assure à leurs flottes, pour y être réparées à la suite d'une bataille, ou pour se maintenir, dans toutes les saisons, à une petite distance de la côte de Coromandel et du Bengale, un port sûr et commode.

L'île de Poulou-Pinang ou du Prince de Galles a près de douze lieues de tour. Elle est arrosée par plu-

X d'après un rapport récent (Sept. 21) de S^r Thos. Raffles au Marquis de Lansdowne la population excède déjà 20,000 ames de 5000 qu'elle étoit tout au plus à son origine.

sieurs petites rivières qui donnent de l'eau en abondance. Ses montagnes sont couvertes de bois propres à la construction, et même pour les mâtures. Elle produit du sucre, du riz, des fruits, des végétaux de toutes espèces, des bestiaux, de la volaille, qui s'y vendent à prix modéré.

Le plus grand avantage de cette possession pour les Anglais, c'est de les rendre maîtres du détroit de Malacca, et de protéger leurs projets sur Sumatra, à quoi ne doit pas peu contribuer aussi l'acquisition de Sincapore.

Suivant les tables de Colquhoun, l'île du Prince de Galles présentait en 1812 une population de cent soixante-quinze Européens¹, et de dix-huit mille huit cent deux indigènes; savoir: cent dix-neuf Européens au service de la compagnie, y compris les troupes royales; cinquante-six Européens, non au service de la compagnie; six cent vingt-sept indigènes à ce service, et dix-huit mille indigènes qui n'y sont pas.

Les revenus que la compagnie retirait de cette possession s'élevaient seulement à 75,406 l. sterl. et les dépenses de toute espèce à 166,084 l. sterl.; résultat qui prouve que c'est bien plus pour l'avantage de ses autres établissemens que pour ceux qu'elle présente, que Poulo-Pinang est précieuse aux Anglais, et surtout à la compagnie des Indes.

Ces nouveaux domaines de l'Angleterre lui sont d'une plus grande importance que l'île Maurice, dont ils nous ont fort mal à propos dépossédés. Eux-

mêmes avouent que, sans la possession de l'île Bourbon, l'île Maurice ne pourra jamais prospérer comme au temps où elles étaient sous une même administration.

On connaît trop cette île par ce que l'auteur de l'*Histoire philosophique* en a dit pour que nous nous attachions à la décrire. Son état de culture et de population se trouve dans les tables de Colquhoun; nous nous bornerons à le faire connaître.

Elle est située, ainsi que ses dépendances, et l'île de Bourbon, à la côte orientale de Madagascar, et plus près de l'Afrique que de l'Inde; mais, comme elle était le premier échelon de nos établissemens aux Indes orientales, on la rangeait dans la classe des possessions dépendantes de ces établissemens.

L'île-de-France a en étendue une surface de quatre cent mille arpens. La température y est saine, et la chaleur modérée; mais cette île est sujette aux ouragans. Les terres y sont en général peu profondes et pierreuses.

On y cultive le blé, le riz, le maïs, le sucre, le café, le coton, les épices. Mais, après la consommation de l'intérieur prélevée, il reste peu de chose pour l'exportation.

Originellement découverte par les Portugais, occupée ensuite par les Hollandais, qui lui donnèrent le nom de *Maurice*¹, elle ne reçut

¹ Maurice de Nassau, prince d'Orange, dit *le Taciturne*, fondateur de la liberté batave. Il soutint les efforts de la république de Hol-